INALODE SARL

Enquête relative à la détermination de l'Indice de Transparence Budgétaire des ETD de la province de Kinshasa

Août 2016

Sommaire

RESUME EXECUTIF 3

CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ETUDE 3
PRINCIPAUX RESULTATS ET RECOMMANDATIONS 3

INTRODUCTION 6

CONTEXTE 6
OBJECTIFS 6

I. RAPPEL DU CADRE ET DE LA METHODOLOGIE DE L'ENQUETE 7

I.1. APPROCHE METHODOLOGIQUE 7
I.1.1. OUTIL DE COLLECTE DES DONNEES 7
I.1.2. RENSEIGNEMENT DU QUESTIONNAIRE ET TRAITEMENT 7
I.2. LES TERRAINS D'ENQUETE 8
I.3. LES MODALITES D'INTERVENTION 9
I.4. LES CONTRAINTES 9

II. PRINCIPAUX RESULTATS 11

II.1. APERÇU GLOBAL 11
II.2. CLASSEMENT DES COMMUNE SELON LE SCORE OBTENU SUR L'ITB 18

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 20

III.1. CONCLUSIONS 20
III.2. CONSIDERATIONS FINALES ET RECOMMANDATIONS 20

ANNEXES 22

A.1. CLASSEMENT COMPLET DES COMMUNES 22
A.2. FICHE DE SYNTHESE DES DONNEES COLLECTEES 34

Résumé exécutif

Contexte et Objectif de l'Etude

Dans le cadre du développement d'un site de visualisation budgétaire en République Démocratique du Congo (RDC) par le cabinet INALODE, il a été proposé le développement d'un Indice de Transparence Budgétaire (ITB) appliqué aux Entités Territoriales Décentralisées (ETD), plus précisément les communes, de la province de Kinshasa. Cet exercice s'est appuyé sur l'usage des outils similaires développés au Cameroun entre 2010 et 2012, et qui ont été adaptés au contexte de la RDC.

L'objectif général de l'activité consistait en une détermination de l'ITB pour l'ensemble des 24 communes de la province de Kinshasa. Plus spécifiquement, il était question de : (i) collecter des données sur des aspects de la transparence budgétaire des 24 communes de Kinshasa ; (ii) dépouiller et analyser les données collectées sur les communes ciblées ; (iii) formater ces résultats en vue de faciliter leur importation sur un site de visualisation budgétaire ; et (iv) rédiger un rapport analytique global de l'enquête permettant d'expliciter un classement des communes en fonction des résultats obtenus relativement à l'ITB.

Principaux résultats et recommandations

Au terme de l'enquête, et en ne considérant que les informations-forces, les éléments globaux ci-après, peuvent être mis en exergue :

A propos de la disponibilité des documents budgétaires. Dans l'essentiel des communes ciblées, les documents budgétaires seraient disponibles mais seulement sur demande et ce quelque soit le type de document. Le pourcentage le plus faible étant associé au document de reddition des comptes.

A propos des performances budgétaires. Pour la moitié des communes enquêtées, les taux de réalisation tant des recettes que des dépenses se situeraient entre 75 et 100%. Pour 25% des communes, ces taux de réalisation apparaitraient inférieurs à 25%.

A propos de la conduite des consultations auprès du public dans le processus budgétaire. Il s'avèrerait que plus de la moitié des communes (79%) mènerait des consultations auprès du public. **A propos de la présentation non technique du budget à destination des citoyens**. Elle serait effectuée dans plus de la moitié des communes.

A propos de la nomenclature scripturale du budget, et relativement aux actifs financiers détenus par les communes. Pour plus de la moitié des communes ciblées (71%), toute l'information y relative serait présentée. **A propos de l'information sur les actifs non financiers**. Elle serait totalement présentée pour 6 communes sur 10. **A propos de l'information sur les sources d'aide des donateurs (financière et matérielle)**. Les documents budgétaires de la moitié des communes ciblées identifieraient toutes ces sources.

A propos des données non financières actuelles des documents budgétaires (par exemple, le budget ou le procès-verbal de la session budgétaire ou le compte administratif) - tels que le nombre de bénéficiaires, pour des programmes de dépenses sont-elles présentées -. Ces données non financières, seraient présentées pour tous les programmes, dans plus de 6 communes sur 10. **A propos des indicateurs des résultats**, les documents de budget les présenteraient totalement pour plus de la moitié des communes enquêtées.

A propos de la vérification des dépenses finales annuelles. Pour la moitié des communes, les comptes seraient vérifiés 6 mois ou moins après la fin de l'exercice budgétaire.

Relativement à la classification des communes selon les **scores bruts obtenus sur l'ITB**, les 12 premières communes sont celles de Ndjili, Kinsenso, Matete, Kimbaseke, Maluku, Lingwala, Barumbu, Nsele, Lemba, Gombe, Masina, Kinshasa. **Leurs scores sont compris entre 46,77 et 39**. Toutefois, certaines faiblesses semblent apparaître sur le jeu de données collectées et aboutissent à relativiser une partie importante de celle-ci.

En tenant compte du capital expérientiel mobilisé lors de la conduite de cette mission, des constats faits et des résultats obtenus, **il a été recommandé de ne considérer, à cette étape, que les données présentant de bonnes garanties de fiabilité, en vue d'une publicisation sur le site de visualisation budgétaire**. Les données rentrant dans ce registre sont celles de Bumbu, Bandalungwa, Kalamu, Kintambo, Limete, Ngaba, Kasavubu, Makala, Mt Ngafula, Ngaliema, Ngiri-Ngiri, Selembao.

En guise de perspectives, la réplication, voire le passage à l'échelle d'un tel exercice, imposera au moins trois préalables : **(i) la discussion publique des indicateurs et des modalités de leurs renseignements avec les acteurs locaux clés :** exécutifs municipaux, personnel municipal, organisations de la société civile entre autres. **(ii)** Cela implique aussi **une adaptation des indicateurs au contexte de la RDC (en lien avec le cadre règlementaire, le processus de la décentralisation et les pratiques usuelles…).** Il est donc nécessaire de parvenir à **un consensus sur la typologie et la nature des données à impliquer. (iii) un renforcement des capacités,**

plus soutenu, des acteurs devant conduire de telle enquêtes en vue de favoriser un partage de l'expertise y associée et une meilleure discussion sur l'approche opérationnelle de renseignement des différents indicateurs**.**

Introduction

Contexte

Dans le cadre du développement d'un site de visualisation budgétaire en République Démocratique du Congo (RDC) par le cabinet INALODE, il a été proposé le développement d'un Indice de Transparence Budgétaire (ITB) appliqué aux Entités Territoriales Décentralisées (ETD), plus précisément les communes, de la province de Kinshasa. Cet exercice s'est appuyé sur l'usage des outils similaires développés au Cameroun entre 2010 et 2012, et qui ont été rigoureusement adaptés au contexte de la RDC. La mission consistait en la *(i) supervision des enquêteurs dans le cadre de la collecte des données, (ii) au dépouillement et l'analyse des données d'enquêtes, (iii) au traitement et au formatage desdites données en vue de faciliter leur importation sur le site d'analyse budgétaire et (iv) la rédaction d'un rapport de l'indice de transparence.*

Le présent document est un rapport final qui dresse un état général de l'enquête. Il porte principalement sur trois points : un rappel du cadre et de la méthodologie de l'enquête, une présentation des principaux résultats (globaux et désagrégés par indicateur-clé) et des conclusions/recommandations.

Objectifs

L'objectif général de l'activité consistait en une détermination de l'indice de transparence budgétaire pour l'ensemble des 24 communes de la province de Kinshasa.

Plus spécifiquement, il était question de :

- ➔ collecter des données sur des aspects de la transparence budgétaire des 24 communes de Kinshasa ;
- ➔ dépouiller et analyser les données collectées sur les communes ciblées ;
- ➔ formater ces résultats en vue de faciliter leur importation sur un site de visualisation budgétaire ;
- ➔ rédiger un rapport analytique global de l'enquête permettant d'expliciter un classement des communes en fonction des résultats obtenus relativement à l'ITB.

I. Rappel du cadre et de la méthodologie de l'enquête

Ce point porte sur la clarification de l'approche méthodologique adoptée, les terrains ciblés, les modalités d'intervention et les contraintes relatives à la conduite de l'enquête.

I.1. Approche méthodologique

La détermination de l'ITB est fortement inspirée de l'indice de Budget ouvert de l'*International Budget Partnership* (IBP). Il a néanmoins fait l'objet d'une adaptation, d'une simplification aux communes africaines, d'abord camerounaises, ensuite celles de la RDC pour les besoins de cette enquête.

I.1.1. Outil de collecte des données

L'enquête s'est basée sur l'administration de questionnaires aux acteurs des communes ciblées. Chaque questionnaire comprenait une série de 15 questions (que l'on peut considérer ici comme des macro indicateurs) contenant différents options/variables de réponse. Chacune de ces variables impliquaient des réponses répondant à une configuration binaire (oui/non) ou nécessitait la détermination d'un niveau qualificatif de la transparence, de l'ouverture (*openess*) ou de la qualité du budget. Globalement, ces 15 questions concernaient les aspects suivants :

- La disponibilité, la publicisation des documents budgétaires ;
- Le niveau de participation du public au processus budgétaire ;
- Les performances budgétaires ;
- Les niveaux de précision, de clarté des documents budgétaires ;
- Les éléments relatifs au contrôle du processus et des performances budgétaires.

La collecte des données faites auprès des acteurs (exécutifs, personnel clé) des communes, faisait appel à des données sur les perceptions que ces acteurs des ETD avaient des conditions, de la dynamique et des trajectoires de transparence budgétaire, pour l'exercice budgétaire 2015. Ces perceptions devaient néanmoins, dans la plupart des cas (au moins 10 des 15 questions), être adossées sur des sources de données documentaires (documents de budget notamment ou potentiellement des redditions de comptes).

I.1.2. Renseignement du questionnaire et traitement

Le renseignement de ces différents indicateurs, pour chacune des communes, permettait ensuite l'obtention d'une note calibrée sur 50 points. Chaque question et les variables qui la constituaient faisaient l'objet d'une cotation pondérée selon l'importance relative, attribuée à l'indicateur dans la grille globale. Ce classement s'est appuyée, pour le cas d'espèce, sur l'utilisation de l'application Excel de la suite

Microsoft Office. Une grille y a été (pré) déterminée et (pré) automatisée en vue de prendre en compte à la fois, la structure des questions à renseigner mais aussi les options de pondération affectées à chacune d'elles. Chaque commune a ainsi fait l'objet d'une feuille Excel spécifique retraçant les scores obtenus et pondérés pour chaque question et récapitulant à la fin, la note obtenue sur 50. Une feuille de synthèse baptisée « Résumé » retrace les pourcentages obtenus de façon cumulée pour chaque question, et pour chacune des options de réponse.

I.2. Les terrains d'enquête

La présente enquête est en réalité un exercice expérimental en vue de tester complémentairement à la conception d'un site de visualisation budgétaire RDC, la détermination d'un ITB des ETD de RDC. Ce caractère expérimental a justifié le choix de la province de Kinshasa pour l'exercice. Du fait de la présupposée facilité, à y conduire un travail de collecte des données. Dans cet ordre d'idées, les 24 communes de la province de Kinshasa ont été ciblées. Elle sont récapitulées pour des besoins de traçabilité dans la matrice ci-après.

Tableau 1 : Communes enquêtées

	Noms des communes
Province de Kinshasa	Bandalungwa
	Barumbu
	Bumbu
	Gombe
	Kalamu
	Kasavubu
	Kimbaseke
	Kinsenso
	Kinshasa
	Kintambo
	Lemba
	Limete
	Lingwala
	Makala
	Maluku
	Masina
	Matete
	Mt-Ngafula
	Ndjili
	Ngaba
	Ngaliema
	Ngiri-Ngiri
	Nsele
	Selembao

I.3. les modalités d'intervention

La conduite de l'enquête s'est effectuée à travers deux principales étapes. La première étape a consisté en une harmonisation de la méthodologie au sein des deux équipes choisies pour la collecte des données. Pour l'équipe 1, ce travail a été effectuée en ligne. Pour l'équipe 2, un atelier de discussion de l'approche de travail autour de l'ITB a été organisée.

La seconde étape, celle de collecte, s'est déroulée entre le 20 juillet et le 10 août 2016. La première équipe a effectué ses enquêtes dans 12 ETD à savoir : Bumbu, Bandalungwa, Kalamu, Kintambo, Limete, Ngaba, Kasavubu, Makala, Mt Ngafula, Ngaliema, Ngiri-Ngiri, Selembao. La seconde équipe a travaillé sur les ETD suivantes : Barumbu, Maluku, Matete, Lingwala, Kimbaseke, Ndjili, Kinsenso, Nsele, Limete, Lemba, Gombe, Masina et Kinshasa. Il a été constaté que la commune de Limete a fait l'objet de deux enquêtes. En se conformant au volet administratif du projet qui avait affecté cette commune à l'équipe 1, seuls les résultats de cette dernière ont été considérés.

I.4. Les contraintes

Les deux principales contraintes relevées ici sont de nature méthodologique et pratique.

Au niveau méthodologique. La principale contrainte a porté sur le procédé sur lequel repose la collecte des données. Le questionnaire étant rempli sur la base des retours, des perceptions obtenus auprès des enquêtes, ils nécessitaient une objectivation à travers un exercice de vérification pour les données qui peuvent l'être. Cette vérification se fait par le biais d'une confrontation par exemple, des informations recueillies, avec des données objectives contenues dans des supports documentaires. A cet égard, un faible niveau d'objectivation des données peut avoir une incidence sur les résultats finaux. Cela a été le cas pour les informations collectées dans la moitié des communes enquêtées.

Il y a de ce fait, un problème d'équilibre dans la structure et la fiabilité des données. Cela peut être atténué par un choix fort impliquant par exemple le besoin de ne considérer, pour l'affichage sur le site de visualisation budgétaire, que les communes dont les données présentent un niveau de fiabilité important.

Au niveau pratique. La principale difficulté ici, a porté sur la portée temporelle de certaines données collectées. Il s'avère en effet que pour certaines questions (la questions 15 surtout), les informations collectées ont porté sur l'exercice budgétaire antérieur à 2015, celui de 2014. Cela était en partie induit par les options de réponses

proposées (par exemple, pour apprécier le délai à partir duquel les compte sont vérifiés, étaient proposées les options suivantes : « entre 12-24 mois » ou « Plus de 24 mois »). Compte tenu des faibles proportions des réponses obtenues pour ce point et son caractère isolé, leur niveau d'influence était insignifiant sur la validité de l'ensemble des données. Les résultats y associés ont été considérés comme tels. De telles extrapolations (sur le cadrage temporel) ont été observées sur deux ou trois fiches sans une grande influence sur les résultats globaux.

II. Principaux résultats

Les résultats de l'enquête sont présentés ici d'une part, dans leur structure globale mais désagrégés par grande unité thématique (relativement au questionnaire initial). D'autre part, les résultats directement transcrits, ont permis de présenter un classement des communes selon les résultats obtenus.

II.1. Aperçu global

Au détail, sur l'ensemble des 24 communes, les résultats obtenus quant à la disponibilité des documents budgétaires sont résumés dans le graphique ci-dessous.

Graphique 1 : Disponibilité des documents budgétaires

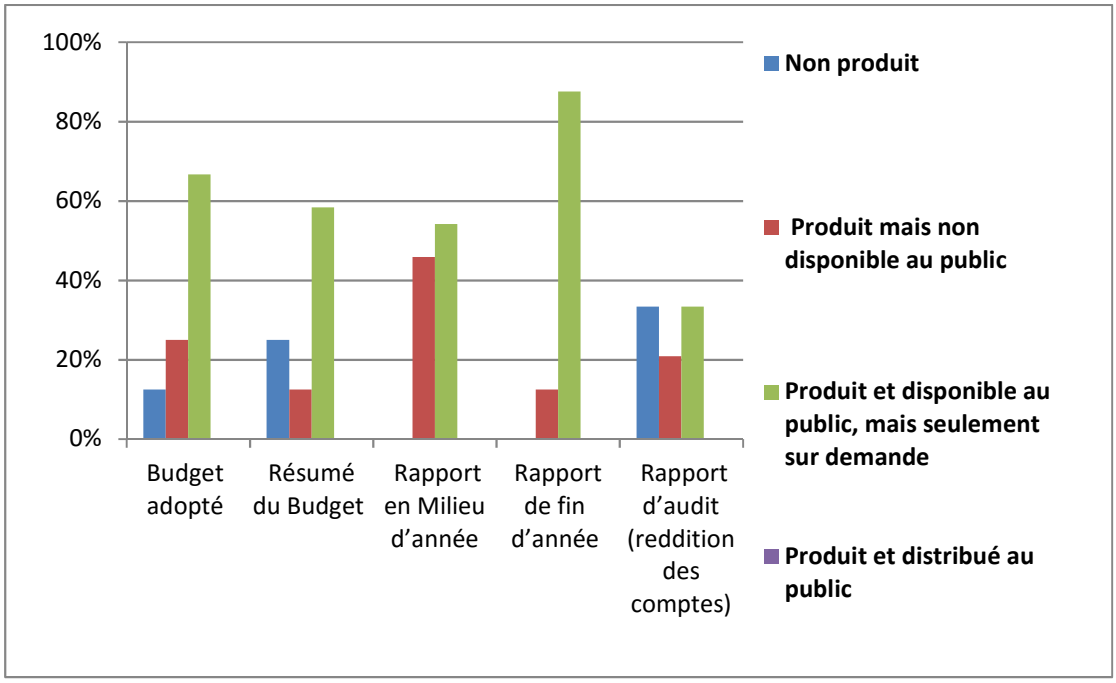

Source : enquêtes ITB province de Kinshasa, 2016

A propos de la disponibilité des documents budgétaires. Le résultat le plus intéressant ici est qu'aucun document budgétaire n'est produit et distribué au public. Ce qui peut se justifier par l'exigence logistique et en ressources d'une telle activité. En outre, dans bien des cas, ils sont disponibles mais seulement sur demande comme le montre le graphique. Dans cette (dernière) perspective, le budget adopté est produite et disponible sur demande dans 67% des cas, le résumé du budget dans 58% des cas, le rapport en milieu d'année dans 54%, le rapport de fin d'année dans 88% des cas et le document de reddition des comptes dans 33% des cas.

Graphique 2 : taux de réalisation des recettes

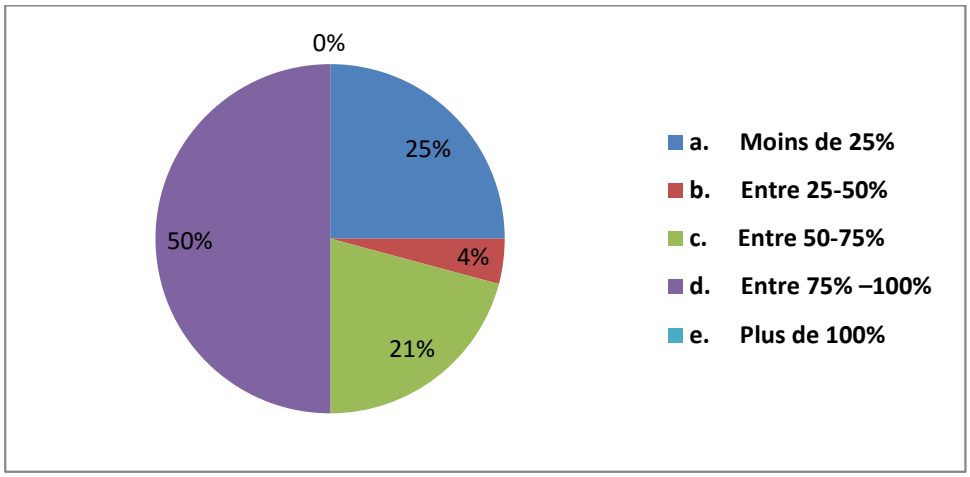

Source : enquêtes ITB province de Kinshasa, 2016

A propos du taux de réalisation des recettes pour l'exercice considéré. Il se situe pour 50% des cas entre 75 et 100% ; à moins de 25% pour 25% des cas ; entre 50 et 75% de taux réalisation dans 21 % des cas et entre 25 et 50%, pour 4% des communes.

Graphique 3 : taux de réalisation des dépenses

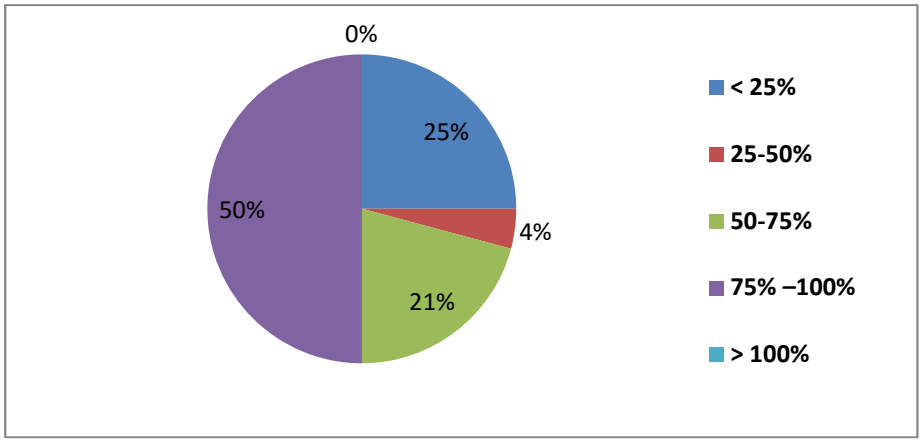

Source : enquêtes ITB province de Kinshasa, 2016

A propos du taux de réalisation des dépenses. il se situait entre 75 et 100% pour 50% des communes enquêtés, à moins de 25% pour 25% des communes, entre 50 et 75% pour 21% des communes, entre 25et 50 % pour 4% des communes.

Graphique 4 : Présentation des données relatives aux actifs financiers

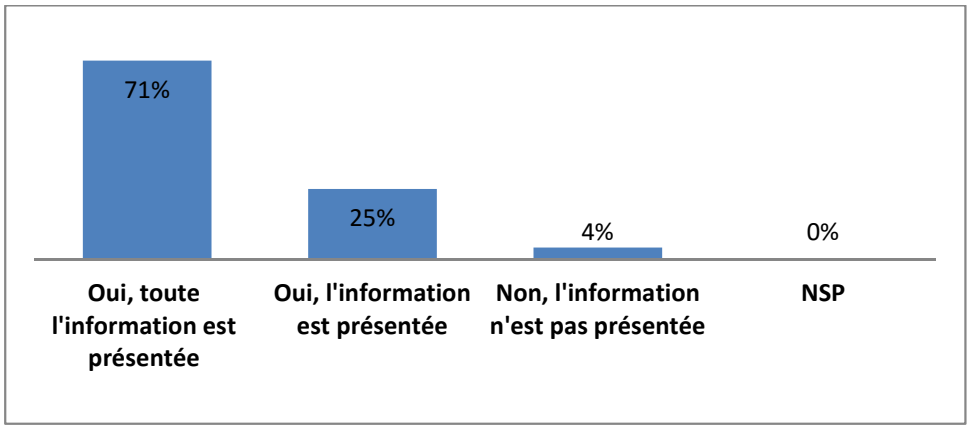

Source : enquêtes ITB province de Kinshasa, 2016

A propos de la nomenclature scripturale du budget, et relativement aux actifs financiers détenus par les communes. Dans 71% des communes, toute l'information y relative est présentée. Dans 25 % des communes, cette information est présentée mettant en évidence des informations-clés avec quelques détails. Dans 4% des communes, cette information n'est pas présentée.

Graphique 5 : Présentation des données relatives aux actifs non financiers

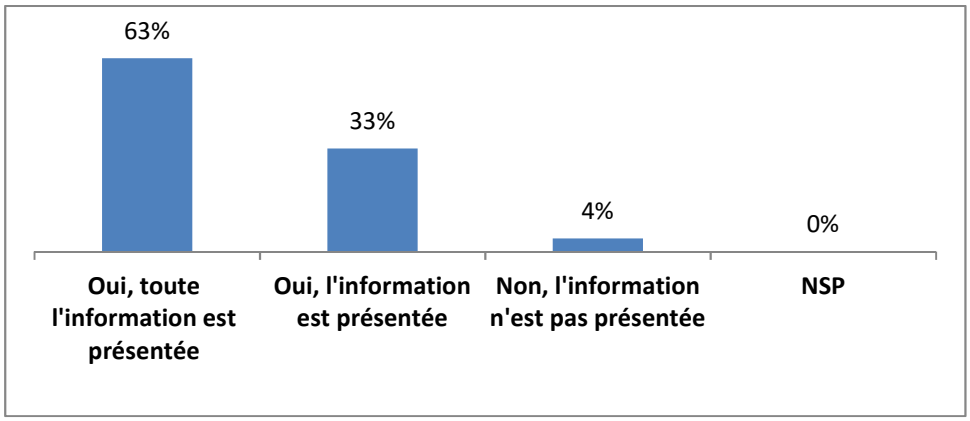

Source : enquêtes ITB province de Kinshasa, 2016

A propos de l'information sur les actifs non financiers. Elle est totalement présentée dans 63 % des communes, présentée dans ses informations clés dans 33% des communes et ne l'est pas du tout dans 4% des communes.

Graphique 6 : Présentation des données relatives aux sources d(aides (dons)

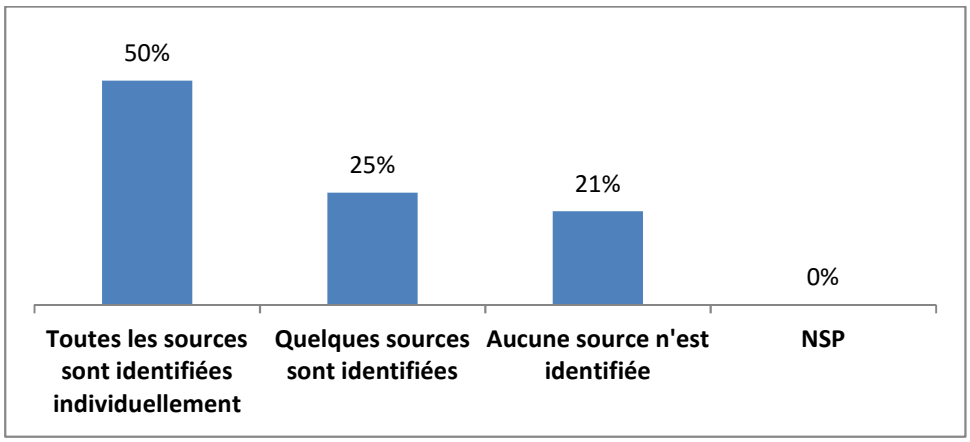

Source : enquêtes ITB province de Kinshasa, 2016

A propos de l'information sur les sources d'aide des donateurs (financière et matérielle). Les documents de budget de 50% des communes identifient toutes ces sources, seulement quelques sources sont identifiées dans 25% des communes et aucune source n'est identifiée pour 21% des communes.

Graphique 7 : Présentation des données non financières (nombre de bénéficiaires)

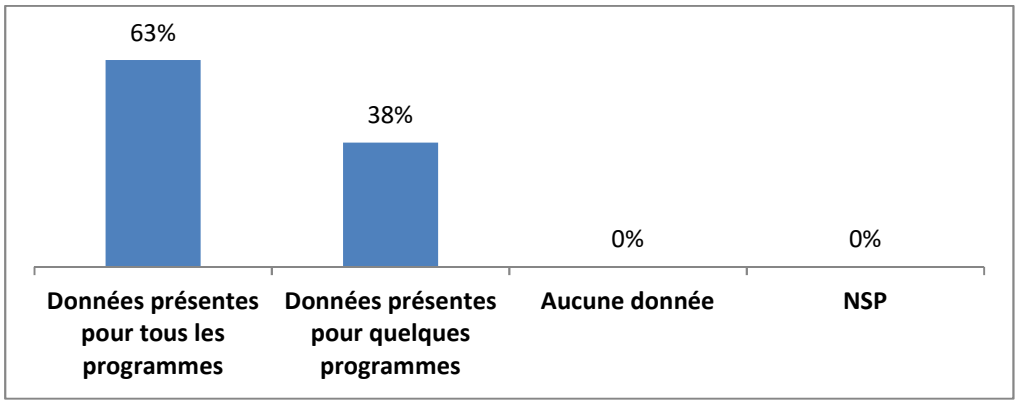

Source : enquêtes ITB province de Kinshasa, 2016

A propos des données non financières actuelles des documents budgétaires (par exemple, le budget ou le procès-verbal de la session budgétaire ou le compte administratif) - tels que le nombre de bénéficiaires, pour des programmes de dépenses sont-elles présentées -. Ces données non financières, sont présentées pour tous les programmes, dans 63% des communes. Elles sont partielles (« données présentes pour quelques programmes seulement »), dans 37% des cas environ.

Graphique 8 : Présentation des données relatives aux indicateurs des résultats

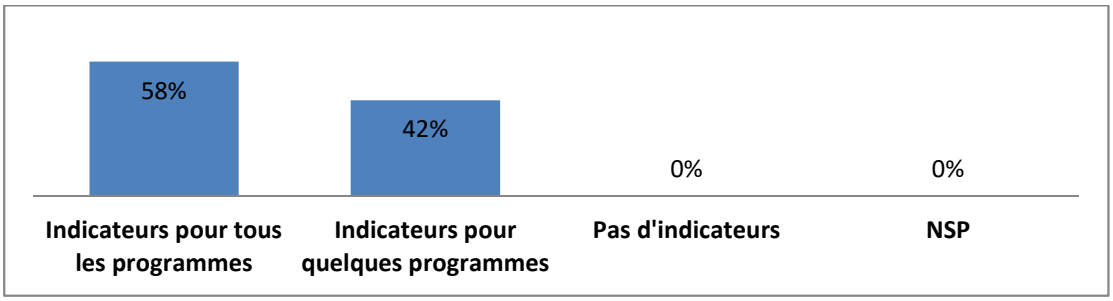

Source : enquêtes ITB province de Kinshasa, 2016

A propos des indicateurs des résultats. Les documents de budget les présentent totalement pour 58% des communes enquêtées. Leur présentation est partiel dans 42% des communes.

Graphique 9 : Disponibilité de présentations non techniques du budget à destination des citoyens

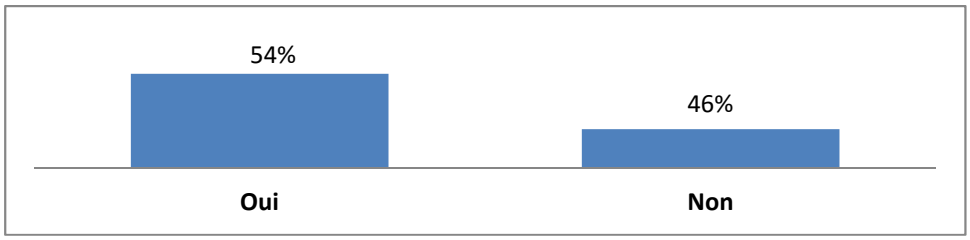

Source : enquêtes ITB province de Kinshasa, 2016

A propos de la présentation non technique du budget à destination des citoyens. Elle est faite dans 54% des communes et ne l'est pas dans 46% des cas.

Graphique 10 : Proportion des membres des assemblées participant aux débats

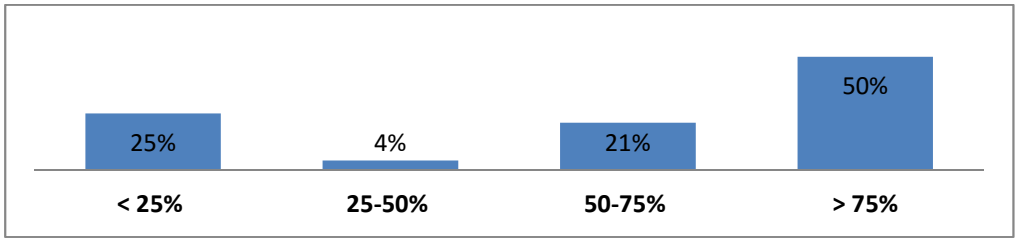

Source : enquêtes ITB province de Kinshasa, 2016

A propos du pourcentage de membres des assemblées participant aux débats au sein de la commune. Plus de 75% des membres des assemblées participent aux débats sur la détermination des priorités budgétaires dans 50% des communes ciblées. Entre 50 et 75% des membres y participent dans 21% es cas ; moins de 25% des membres y participent dans 25% des communes et dans 4% des communes, seulement un pourcentage compris entre 25 et 50% des membres des assemblées.

Graphique 11 : Effectivité de la consultation du public dans le processus budgétaire

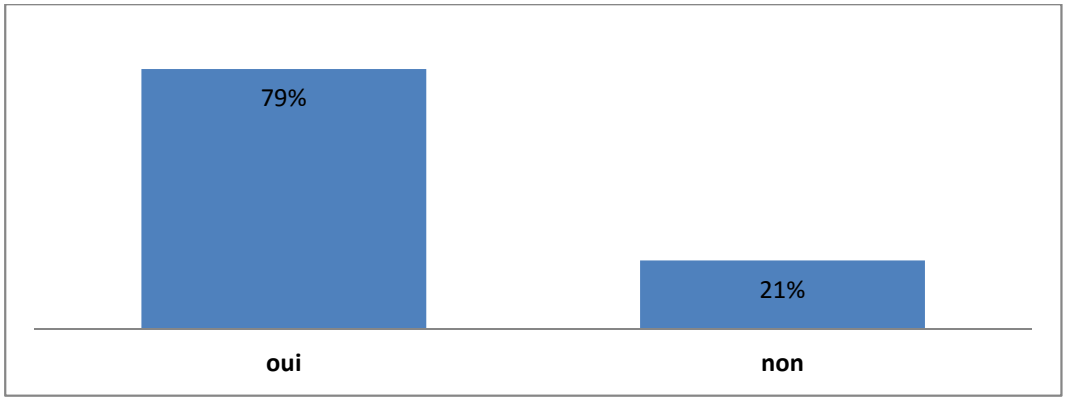

Source : enquêtes ITB province de Kinshasa, 2016

A propos de la conduite des consultations auprès du public dans le processus de détermination des priorités budgétaires. Il s'avère que 79% des communes mènent de telles consultations. 21% des communes n'effectuent pas de tels exercices.

Graphique 12 : Timing de la publication du rapport budgétaire semestriel

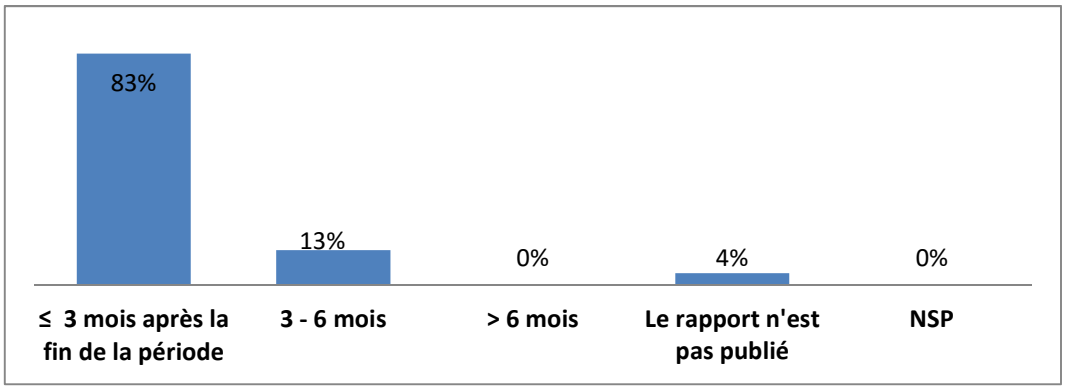

Source : enquêtes ITB province de Kinshasa, 2016

A propos du timing de la publication du rapport budgétaire semestriel. Dans 83% des communes, le rapport est publié 3 mois ou moins après la fin de période de revue. Dans 13% des communes, ce rapport est publié 6 mois ou moins après la fi de la période de revue. Dans 4% des cas, le rapport n'est pas publié.

Graphique 13 : Timing de la publication du rapport budgétaire final

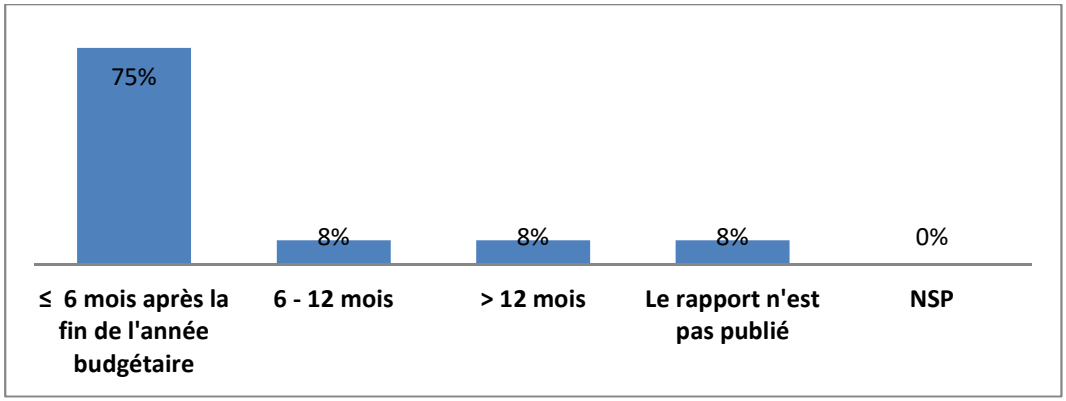

Source : enquêtes ITB province de Kinshasa, 2016

A propos du timing de la publication du rapport budgétaire final. Ce rapport est publié 6 mois ou moins après la fin de l'exercice, dans 75% des communes. Il est publié, dans 8% des cas dans une période comprise entre 6 et 12 mois après la fin de l'exercice. Le même pourcentage des communes est concerné pour les timing de plus 12 mois après la fin de l'exercice. 8% des communes enquêtées ne publient pas ce rapport dans les délais proposés ici.

Remarque : données extensibles à l'exercice 2014.

Graphique 14 : Timing de la conduite des vérifications des comptes

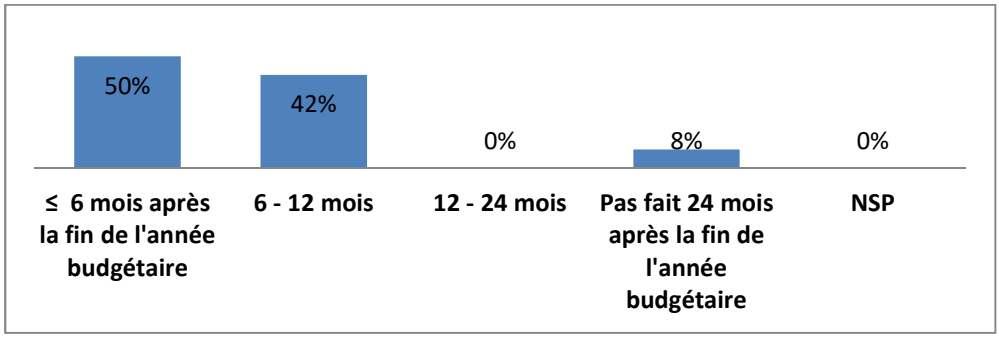

Source : enquêtes ITB province de Kinshasa, 2016

A propos de la vérification des comptes annuels. Pour 50% des communes, les comptes sont vérifiés 6 mois ou moins après la fin de l'exercice. Pour 42% des communes, ils le sont entre 6 et 12 mois après la fin de l'exercice. Pour 8% des communes, enfin, ils ne le sont pas même 24 mois après la fin de l'exercice.

Remarque : valable pour les exercices antérieurs à 2015.

II.2. Classement des commune selon le score obtenu sur l'ITB

L'une des finalités de l'enquête, était d'établir sur la base des scores obtenus, un classement (*ranking*) des communes. En tenant justement compte des scores bruts obtenus, le classement des communes selon l'ITB est le suivant.

Tableau 2 : Classement des communes enquêtées selon les scores obtenus

Noms des conseils locaux	Points*	Rang
Ndjili	46,77	1
Kinsenso	46,26	2
Matete	45,54	3
Kimbaseke	43,91	4
Maluku	43,6	5
Lingwala	43,2	6
Barumbu	43,2	7
Nsele	39	8
Lemba	39	9
Gombe	39	10
Masina	39	11
Kinshasa	39	12
Ngiri-Ngiri	27,60	13
Bumbu	26,60	14
Limete	25,03	15
Bandalungwa	24,46	16
Selembao	23,46	17
Ngaba	23,03	18
Kasavubu	19,94	19
Mt-Ngafula	16,74	20
Kalamu	16,17	21
Ngaliema	14,74	22
Kintambo	12,74	23
Makala	11,31	24

Source : enquêtes ITB province de Kinshasa, 2016

Les observations suivantes peuvent être faites de ces résultats si on les croise avec l'ensemble du dispositif de collecte des données.

1. Il convient de (re) préciser que les indicateurs à renseigner pour l'ITB ont fait appel à la perception que les acteurs (enquêteurs et acteurs locaux notamment les bourgmestres et leurs équipes) ont des données et de la dynamique des processus budgétaires. Toutefois, ils doivent, autant que faire se peut, être objectivés par la collecte et la disponibilité des données

documentaires pouvant les soutenir, les valider. Il s'agit par exemple des données des taux de collecte des recettes, du taux d'exécution des dépenses (contenues dans les documents de reddition des comptes) ou sur certaines données relatives à la structure même du budget (document de budget) ou sur les mécanismes de publicisation du processus budgétaire (rapports d'activités ou de projets connexes) entre autres.

2. Certains indicateurs apparaissent ainsi difficiles à renseigner du fait notamment de l'absence de sources fiables et de la portée temporelle de l'enquête. C'est le cas par exemple des données sur les taux de réalisation budgétaire (en l'absence de documents de reddition des comptes) ou des extrapolations faites sur les délais de disponibilité des rapports budgétaires finaux ou des audits des comptes. A cet égard, soit sont obtenues seulement, les perceptions, mieux les estimations avancées par les différents enquêtés ; soit les perceptions sont faites sur la base d'exercices antérieurs pour lesquels les données sont accessibles (exercice 2014 notamment). Le niveau de subjectivation des résultats est donc ici important.
3. Il est donc loisible de constater qu'en l'absence de ces données précises, certains indicateurs peuvent être surévalués (*overscored*) et peuvent de ce fait, biaiser les résultats de l'ensemble des données. Sur notre jeu de données issues des enquêtes, on peut notamment observer la trop grande proximité de la structure des données/résultats des ETD couvertes par l'équipe 2. Celle-ci est d'ailleurs perceptible sur les résultats finaux de l'enquête (*final ranking*). Cela peut suggérer (c'est hypothétique) une trop grande subjectivation des données.

III. Conclusions et recommandations

III.1. Conclusions

La présente enquête avait pour visée de conduire un exercice de détermination de l'ITB pour les communes de la province de Kinshasa. La méthodologie utilisée dans le cadre de ce travail s'est fortement appuyée sur la méthodologie initiale de l'indice de budget ouvert de IBP et sur les expériences conduites au Cameroun sous réserve bien évidemment d'une adaptation rigoureuse au contexte de la RDC. Cet exercice d'adaptation s'est avéré encore nettement perfectible.

Au terme de l'enquête, il ressort que:

A propos de la disponibilité des documents budgétaires. Dans l'essentiel des communes ciblées, les documents budgétaires sont disponibles mais seulement sur demande et ce selon le type de document. Le pourcentage le plus faible étant associé au document de reddition des comptes. **A propos des performances budgétaires**. Pour la moitié des communes enquêtes, le taux de réalisation tant des recettes que des dépenses se situent entre 75 et 100%. Pour 25% des communes, ces taux de réalisation sont inférieurs à 25%. **A propos de la conduite des consultations auprès du public dans le processus de détermination des priorités budgétaires**. Il s'avère que plus de la moitié des communes (79%) mènent des consultations auprès du public. **A propos de la vérification et de la publicisation des dépenses finales annuelles**. Pour la moitié des communes, les comptes sont vérifiés 6 mois ou moins après la fin de l'exercice.

Relativement à la classification des communes selon les **scores bruts obtenus sur l'ITB**, les 12 premières communes sont Ndjili, Kinsenso, Matete, Kimbaseke, Maluku, Lingwala, Barumbu, Nsele, Lemba, Gombe, Masina, Kinshasa. Leurs scores sont compris entre 46,77 et 39. Toutefois, certaines faiblesses semblent apparaître sur le jeu des données collectées par l'équipe 2.

III.2. Considérations finales et Recommandations

Certaines considérations et des recommandations peuvent être faites à la suite de ces résultats ci-dessus résumés.

1. Il convient de (re) préciser que les indicateurs à renseigner pour l'ITB font appel à la perception que les acteurs (enquêteurs et acteurs locaux notamment les bourgmestres et leurs équipes) ont des données et de la dynamique budgétaires. Toutefois, ils doivent, autant que faire se peut, être objectivés par la collecte et la disponibilité des données documentaires pouvant les soutenir, les valider. Il s'agit par exemple des données des taux de collecte des recettes,

du taux d'exécution des dépenses (contenues dans les documents de reddition des comptes) ou sur certaines données relatives à la structure même du budget (document de budget) ou sur les mécanismes de publicisations du processus budgétaire (rapports d'activités ou de projets connexes) entre autres.

2. Certains indicateurs apparaissent ainsi difficiles à renseigner du fait notamment de l'absence de sources fiables. C'est le cas par exemple des données sur les taux de réalisation budgétaire (en l'absence de documents de reddition des comptes). A cet égard, seules sont obtenues, les perceptions, mieux les estimations avancées par les différents enquêtés. Le niveau de subjectivation des résultats est donc ici important.
3. Il est donc loisible de constater qu'en l'absence de ces données précises, certains indicateurs peuvent être surévalués (*overscored*) et peuvent de ce fait, biaiser les résultats de l'ensemble des données. Sur notre jeu de données issues des enquêtes, on peut notamment observer la trop grande proximité de la structure des données/résultats des ETD couvertes par l'équipe 2. Celle-ci est d'ailleurs perceptible sur les résultats finaux de l'enquête (*final ranking*). Cela peut suggérer (c'est hypothétique) une trop grande subjectivation des données.
4. En tenant compte de la structure des données et en formulant des hypothèses sur la fiabilité de certaines d'entre elles (proximité, voire similitude des structures de données – réponses - entre communes, écarts entre renseignements obtenus et données publiques dans le domaine, etc.), nous pouvons noter que celles de l'équipe 1 semblent être de meilleure qualité (sans toutefois verser dans des certitudes absolues) que celle de l'équipe 2. Aussi, il est proposé de ne considérer, à cette étape, que les données de l'équipe 1 pour l'affichage, la publicisation sur le site de visualisation budgétaire.
5. Pour finir, la réplication d'un tel exercice imposera au moins trois préalables : (i) la discussion publique des indicateurs et des modalités de leurs renseignements avec les acteurs locaux clés : exécutifs municipaux, personnel municipal, organisations de la société civile entre autres. (ii) Cela implique aussi une adaptation des indicateurs au contexte de la RDC (en lien avec le cadre règlementaire, le processus de la décentralisation…). Il est donc nécessaire de parvenir à un consensus sur la typologie et la nature des données à impliquer. (iii) un renforcement des capacités, plus soutenu, des acteurs devant conduire de telle enquêtes en vue de favoriser un partage de l'expertise y associée et une meilleure discussion sur l'approche opérationnelle de renseignement des différents indicateurs.

Annexes

A.1. Questionnaire utilisés

Pour les Questions 1 et 2, les répondants reçoivent les points indiqués dans chaque boîte, si elle est cochée. Notez que pour la Question 1, une seule boîte par ligne peut être cochée, tandis que dans la Question 2, chaque case par ligne peut potentiellement être cochée. Le total des points reçus pour les questions 1 et 2 est par conséquent la somme des points acquis multipliée par le poids indiqué.

1. Document Budgétaires disponibles (Pour chaque document type (1-5), choisir la réponse appropriée (I, II, II or IV). Choisir uniquement une réponse par document en cochant la case indiquée dans le tableau).					
Document Type	**I.**	**II.**	**III.**	**IV.**	
	Pas produit	**Produit Mais pas accessible au public**	**Produit et accessible au public seulement sur demande**	**Produit et diffusé au public**	
Projet de Budget					
Résumé du Budget					
Rapport annuel intermédiaire					

Rapport annuel final					
Rapport d'audit (reddition des comptes)			2		
Poids appliqué au total de points reçus dans les Q1	1/5	Maximum de points possibles pour la Q1		3	
2. Pour les rapports budgétaires produits et diffusés au public, quelles sont les étapes prises en compte pour la diffusion et pour susciter l'intérêt des citoyens ? (si rapport produit, pour chaque question, 1-7, écrire OUI ou NON dans les cases des colonnes I-V).	**I. Projet de budget**	**II. Résumé du Budget**	**III. Rapport intermédiaire**	**IV. Rapport annuel**	**V. Rapport d'audit**
1. La date de publication du budget est-elle connue au moins un mois d'avance?					
2. La notification de la publication est-elle envoyée aux medias et usagers par tous les canaux de communication ?					
3. Le document est-il publié au public le même jour qu'il est envoyé aux media officiels?					
4. Le document est-il disponible gratuitement sur Internet ?					

5. Les exemplaires gratuits sont-ils disponibles et accessibles à tous ?					
6. Une réunions spéciale est-elle animée pour discuter le document publié?					
7. Le document est-il diffusé par les Chefs de Quartiers ou autres partenaires impliqués (OSC et Eglises) ?					
Poids appliqué au total de points reçus dans les Q2	1/7	Maximum de points possibles pour la Q2		5	

Pour les Questions 3 à 15, les points sont reçus si une case est cochée en réponse à la question énumérée dans l'avant-dernière colonne du tableau ci-dessous. Le maximum de points que la question peut produire est surligné en jaune dans la dernière colonne.

3. Quel est le taux de réalisation des recettes actuelles en rapport au score du dernier exercice ? *Veuillez consulter la reddition des comptes ou le rapport financier de l'an dernier avant de répondre à cette question.*		
a. Moins de 25%		
b. Entre 25-50%		
c. Entre 50-75%		

d. Entre 75% –100%		
e. Plus de 100%		
f. Autre (précisez):		
4. Quel lest le taux de réalisation des dépenses du dernier exercice ? *Veuillez consulter la reddition des comptes ou le rapport financier de l'an dernier avant de répondre à cette question.*		
a. Moins de 25%		
b. Entre 25-50%		
c. Entre 50-75%		
d. Entre 75% –100%		
e. Plus de 100%		
f. Autres (précisez):		
5. les documents de budget présentent-ils des informations sur les actifs financiers (par exemple, dépôts bancaires, dettes, actions) détenus par la commune ?		
a. Oui, des informations détaillées sur les actifs financiers sont présentées, y compris une liste des actifs, conformément à leur but et une estimation de leur valeur marchande.		
b. Oui, l'information est présentée, mettant en évidence des informations clés, avec quelques détails.		

c. non, les informations sur les actifs financiers ne sont pas présentées.		
d. non applicable/autres (s'il vous plaît commentaire) :		
6. les documents du budget présentent-ils des renseignements sur les actifs non financiers (p. ex., véhicules, bâtiments) détenus par la commune ?		
a. Oui, des renseignements détaillés sur les actifs non financiers sont présentées, y compris une liste des actifs et (si possible) une estimation de leur valeur marchande.		
b. Oui, information présentée, mettant en évidence des informations clés, avec quelques détails.		
c. non, les informations sur les actifs non financiers ne sont pas présentées.		
d. non applicable/autres (s'il vous plaît commentaire) :		
7 Les documents budgétaires fournissent-ils des détails sur les sources d'aide des donateurs, tant financière qu'en nature (matériel fourni, infrastructure construite, etc..) ?		
a. toutes les sources d'aide des donateurs sont identifiées individuellement.		
b. certaines sources d'aide des donateurs sont identifiées individuellement.		
c. aucune source d'aide des donateurs n'est identifiées individuellement.		
d. non applicable/autres (s'il vous plaît commentaire) :		

8 Les données non financières actuelles des documents budgétaires (par exemple, le budget ou le procès-verbal de la session budgétaire ou le compte administratif), tels que le nombre de bénéficiaires, pour des programmes de dépenses sont elles présentées ?		
a. Les données Non financières sont présentées pour tous les programmes.		
b. Les données Non financières sont présentées pour certains programmes.		
c. aucune donnée non financières n'est présentée.		
d. non applicable/autres (s'il vous plaît commentaire) :		
9 Les documents budgétaires contiennent-ils des indicateurs de résultats (p. ex. des kilomètres de routes construites, nombre de salles de classes construites, nombre de bureaux d'école fourni) pour des programmes de dépenses ?		
a. Les indicateurs de rendement sont présentés pour tous les programmes.		
b. Les indicateurs sont présentés pour certains programmes.		
c. Aucun indicateur de performance n'est présenté.		
d. non applicable/autres (s'il vous plaît commentaire) :		

10 La commune publie t elle la présentation non technique du budget destinée aux citoyens qui décrit le budget et ses propositions (par exemple budget sommaire, budget citoyens) ?		
a. oui		
b. non		
Dans l'affirmative, quel type d'information la présentation non technique comprend-elle ? S'il vous plaît commentaire :		
11 Quel est le pourcentage de membres des assemblées participant aux débats au sein de la commune qui sont consultés dans le processus de détermination des priorités budgétaires ?		
a. moins de 25 %		
b. entre 25 et 50 %		
c. entre 50 et 75 %		
d. plus de 75 %		
Pas applicable/autres (s'il vous plaît commentaire) :		
12 L'exécutif de la commune conduit il des consultations auprès du public dans le cadre de son processus de détermination des priorités budgétaires ?		

a Oui	1	
b. Non		
c. Si oui, quel genre de consultations avec le public sont tenues ?		
1) participation citoyenne active dans les discussions du Conseil local.		
(2) les représentants de la commune discutent du budget avec les citoyens dans leur circonscription.		
(3) autre (veuillez préciser):		
Pas applicable/autres (s'il vous plaît commentaire) :		
13 Pour le rapport semestriel sur les dépenses courantes, rendus publics par le pouvoir exécutif, combien de temps s'écoule généralement entre la fin de la période considérée et la période où le rapport est rendu public (par exemple, le rapport est publié moins de 4 semaines après la fin du deuxième trimestre) ?		
a. le rapport sort 3 mois ou moins après la fin de la période.		
b. le rapport sort 6 mois ou moins (mais plus de 3 mois) après la fin de la période.		
c. le rapport sort plus de 6 mois après la fin de la période.		
d. le rapport semestriel n'est pas produit.		
Pas applicable/autres (s'il vous plaît commentaire) :		

14 Après la fin de l'exercice budgétaire, après combien de temps l'exécutif de la commune prend il pour communiquer au public un rapport de fin d'année qui traite des résultats du budget de l'année précédente?		
a. le rapport est publié six mois ou moins après la fin de l'exercice.		
c. le rapport est rendu public entre 6 à 12 mois après la fin de l'exercice.		
c. le rapport est rendu public à plus de 12 mois après la fin de l'exercice.		
d. le pouvoir exécutif de la commune ne présente pas de rapport de fin d'année au public.		
Pas applicable/autres (s'il vous plaît commentaire) :		
15 Après combien de temps après la fin de l'exercice, les dépenses annuelles finales sont elles vérifiées et rendues publics ?		
a. les comptes vérifiés définitifs sont communiqués aux publics 6 mois ou moins après la fin de l'exercice.		
b. les comptes vérifiés définitifs sont publiés entre 6 à 12 mois après la fin de l'exercice.		
c. les comptes vérifiés finaux sont publiés plus de 12 mois, mais dans les 24 mois de la fin de l'exercice.		

d. l'audit des comptes n'est pas effectué dans les 24 mois suivant la fin de l'exercice, ou il n'est pas rendus publics.		
Pas applicable/autres (s'il vous plaît commentaire) :		
Maximum Possible Q3-Q15		**42**
Total Possible Points		**50**

A.2. Classement complet des communes

Noms des communes		Points*	Rang
Ndjili		46,77	1
Kinsenso		46,26	2
Matete		45,54	3
Kimbaseke		43,91	4
Maluku		43,6	5
Lingwala		43,2	6
Barumbu		43,2	7
Nsele		39	8
Lemba		39	9
Gombe		39	10
Masina		39	11
Kinshasa		39	12
Ngiri-Ngiri		27,6	13
Bumbu		26,6	14
Limete		25,03	15
Bandalungwa		24,46	16
Selembao		23,46	17
Ngaba		23,03	18
Kasavubu		19,94	19
Mt-Ngafula		16,74	20

Kalamu		16,17	21
Ngaliema		14,74285714	22
Kintambo		12,74285714	23
Makala		11,31428571	24

A.3. Fiche de synthèse des données collectées

Nombre de communes 24

Légende du graph

Proportion des réponses

Si les pourcentages des questions Q2-Q15 font moins de 100%, certains conseils ont laissés la question vide

1	**Documents Budgétaires disponibles (Pour chaque document type (1-5), choisir la réponse appropriée (I, II, II or IV). Choisir uniquement une réponse par document en cochant la case indiquée dans le tableau).**					
	Type de document					
			Non produit	**Produit mais non disponible au public**	**Produit et disponible au public, mais seulement sur demande**	**Produit et distribué au public**
	Budget adopté		13%	25%	67%	0%
	Résumé du Budget		25%	13%	58%	0%
	Rapport en Milieu d'année		0%	46%	54%	0%
	Rapport de fin d'année		0%	13%	88%	0%
	Rapport d'audit (reddition des comptes)		33%	21%	33%	0%
2	**Pour les rapports budgétaires produits et diffusés au public, quelles sont les étapes prises en compte pour la diffusion et pour susciter l'intérêt des citoyens ? (si rapport produit, pour chaque question, 1-7, écrire OUI ou NON dans les cases des colonnes I-V).**					

		I. Budget adopté	II. Résumé du Budget	III. Rapport en Milieu d'année	IV. Rapport de fin d'année	V. Rapport d'audit
1. La date de publication du budget est-elle connue au moins un mois d'avance?		21%	63%	33%	54%	17%
2. La notification de la publication est-elle envoyée aux medias et usagers par tous les canaux de communication ?		4%	46%	8%	17%	4%
3. Le document est-il publié au public le même jour qu'il est envoyé aux media officiels?		4%	33%	8%	13%	4%
4. Le document est-il disponible gratuitement sur Internet ?		4%	13%	8%	13%	4%
5. Les exemplaires gratuits sont-ils disponibles et accessibles à tous ?		4%	54%	21%	42%	4%
6. Une réunions spéciale est-elle animée pour discuter le document publié?		17%	63%	29%	29%	13%

	7. Le document est-il diffusé par les Chefs de Quartiers ou autres partenaires impliqués (OSC et Eglises) ?		8%	8%	13%	8%	8%
3	**Quel est le taux de réalisation des recettes actuelles en rapport au score du dernier exercice ? Veuillez consulter la reddition des comptes ou le rapport financier de l'an dernier avant de répondre à cette question**						
	a. Moins de 25%		25%				
	b. Entre 25-50%		4%				
	c. Entre 50-75%		21%				
	d. Entre 75% –100%		50%				
	e. Plus de 100%		0%				
	Autre (svp produire un commentaire). Commentaire :		0%				
4	**Quel est le taux de réalisation des dépenses du dernier exercice ? Veuillez consulter la reddition des comptes ou le rapport financier de l'an dernier avant de répondre à cette question.**						
	< 25%		25%				
	25-50%		4%				
	50-75%		21%				
	75% –100%		50%				
	> 100%		0%				
	Autre (svp produire un commentaire). Commentaire :		0%				
5	**Les documents de budget présentent-ils des informations sur les actifs financiers (par exemple, dépôts bancaires, dettes, actions) détenus par la commune ?**						

	a. Oui, des informations détaillées sur les actifs financiers sont présentées, y compris une liste des actifs, conformément à leur but et une estimation de leur valeur marchande.	Oui, toute l'information est présentée	71%				
	b. Oui, l'information est présentée, mettant en évidence des informations clés, avec quelques détails.	Oui, l'information est présentée	25%				
	c. non, les informations sur les actifs financiers ne sont pas présentées.	Non, l'information n'est pas présentée	4%				
	d. non applicable/autres (s'il vous plaît commentaire) :	NSP	0%				
6	**Les documents du budget présentent-ils des renseignements sur les actifs non financiers (p. ex., véhicules, bâtiments) détenus par la commune ?municipal?**						
	a. Oui, des renseignements détaillés sur les actifs non financiers sont présentées, y compris une liste des actifs et (si possible) une estimation de leur valeur marchande.	Oui, toute l'information est présentée	63%				

	b. Oui, information présentée, mettant en évidence des informations clés, avec quelques détails.	Oui, l'information est présentée	33%				
	c. non, les informations sur les actifs non financiers ne sont pas présentées.	Non, l'information n'est pas présentée	4%				
	d. non applicable/autres (s'il vous plaît commentaire) :	NSP	0%				
7	**Les documents de budget fournissent-ils des détails sur les sources d'aide des donateurs, tant financière qu'en nature (par exemple, le matériel fourni, infrastructure construite, etc.)?**						
	a. toutes les sources d'aide des donateurs sont identifiées individuellement.	Toutes les sources sont identifiées individuellement	50%				
	b. certaines sources d'aide des donateurs sont identifiées individuellement.	Quelques sources sont identifiées	25%				
	c. aucune source d'aide des donateurs n'est identifiées individuellement.	Aucune source n'est identifiée	21%				
	d. non applicable/autres (s'il vous plaît commentaire) :	NSP	0%				

8	**Les données non financières actuelles des documents budgétaires (par exemple, le budget ou le procès-verbal de la session budgétaire ou le compte administratif), tels que le nombre de bénéficiaires, pour des programmes de dépenses sont elles présentées ?non financières, telles que le nombre de bénéficiaires, des programmes de dépense?**						
	a. Les données Non financières sont présentées pour tous les programmes.	Données présentes pour tous les programmes	63%				
	b. Les données Non financières sont présentées pour certains programmes.	Données présentes pour quelques programmes	38%				
	c. aucune donnée non financières n'est présentée.	Aucune donnée	0%				
	d. non applicable/autres (s'il vous plaît commentaire) :	NSP	0%				
9	**Les documents budgétaires contiennent-ils des indicateurs de résultats (p. ex. des kilomètres de routes construites, nombre de salles de classes construites, nombre de bureaux d'école fourni) pour des programmes de dépenses ?construites, nombre de bureaux d'école fournis, etc.) pour des programmes de dépense?**						
	a. Des indicateurs de performance sont présentés pour tous les programmes.	Indicateurs pour tous les programmes	58%				
	b. Des indicateurs de performance sont présentés pour quelques programmes.	Indicateurs pour quelques programmes	42%				
	c. Aucun indicateur de performance n'est présenté.	Pas d'indicateurs	0%				

	Pas applicable/autres (svp produire un commentaire). Commentaire :	NSP	0%				
10	**La commune publie t elle la présentation non technique du budget destinée aux citoyens qui décrit le budget et ses propositions (par exemple budget sommaire, budget citoyens) ?**						
	a. Oui	Oui	54%				
	B. Non	Non	46%				
	Dans l'affirmative, quel type d'information la présentation non technique comprend-elle ? S'il vous plaît commentaire :						
11	**Quel est le pourcentage de membres des assemblées participant aux débats au sein de la commune qui sont consultés dans le processus de détermination des priorités budgétaires ?**						
	a. moins de 25 %	< 25%	25%				
	b. entre 25 et 50 %	25-50%	4%				
	c. entre 50 et 75 %	50-75%	21%				
	d. plus de 75 %	> 75%	50%				
	Pas applicable/autres (s'il vous plaît commentaire) :	N/A	0%				
12	**L'exécutif de la commune conduit il des consultations auprès du public dans le cadre de son processus de détermination des priorités budgétaires ?**						
	a. Oui	oui	79%				
	b. Non	non	21%				

	c. Si oui, quelle genre de consultations avec le public sont tenues		0%				
	1) participation citoyenne active dans les discussions du Conseil local.		50%				
	(2) les représentants de la commune discutent du budget avec les citoyens dans leur circonscription.		25%				
	(3) autre (veuillez préciser):		8%				
	Pas applicable/autres (svp produire un commentaire). <u>Commentaire</u> :		0%				
13	**Pour le rapport semestriel sur les dépenses courantes, rendus publics par le pouvoir exécutif, combien de temps s'écoule généralement entre la fin de la période considérée et la période où le rapport est rendu public (par exemple, le rapport est publié moins de 4 semaines après la fin du deuxième trimestre) ?période de reportage et la présentation du rapport au public (par exemple, le rapport a été présenté au public moins de 4 semaines après la fin du deuxième trimestre)?**						
	a. Le rapport est publié 3 mois ou moins après la fin de la période.	≤ 3 mois après la fin de la période	83%				
	b. Le rapport est publié 6 mois ou moins (mais plus de 3 mois) après la fin de la période.	3 - 6 mois	13%				

	c. Le rapport est publié plus de 6 mois après la fin de la période.	> 6 mois	0%				
	d. Le rapport n'est pas publié.	Le rapport n'est pas publié	4%				
	Pas applicable/autres (svp produire un commentaire). Commentaire :	NSP	0%				
14	**Après la fin de l'exercice budgétaire, après combien de temps l'exécutif de la commune prend il pour communiquer au public un rapport de fin d'année qui traite des résultats du budget de l'année précédente?**						
	a. le rapport est publié six mois ou moins après la fin de l'exercice.	≤ 6 mois après la fin de l'année budgétaire	75%				
	c. le rapport est rendu public entre 6 à 12 mois après la fin de l'exercice.	6 - 12 mois	8%				
	c. le rapport est rendu public à plus de 12 mois après la fin de l'exercice.	> 12 mois	8%				
	d. le pouvoir exécutif de la commune ne présente pas de rapport de fin d'année au public.	Le rapport n'est pas publié	8%				
	Pas applicable/autres (s'il vous plaît commentaire) :	NSP	0%				
15	**Après combien de temps après la fin de l'exercice les dépenses annuelles finales sont elles vérifiés et rendues publiques ?**						

	a. les comptes vérifiés définitifs sont communiqués aux publics 6 mois ou moins après la fin de l'exercice.	≤ 6 mois après la fin de l'année budgétaire	50%				
	b. les comptes vérifiés définitifs sont publiés entre 6 à 12 mois après la fin de l'exercice.	6 - 12 mois	42%				
	c. les comptes vérifiés finaux sont publiés plus de 12 mois, mais dans les 24 mois de la fin de l'exercice.	12 - 24 mois	0%				
	d. l'audit des comptes n'est pas effectué dans les 24 mois suivant la fin de l'exercice, ou il n'est pas rendus publics.	Pas fait 24 mois après la fin de l'année budgétaire	8%				
	Pas applicable/autres (s'il vous plaît commentaire) :	NSP	0%				